

**PROCÈS-VERBAL**  
de la réunion du conseil d'établissement  
de l'école secondaire Bon-Pasteur  
tenue par vidéoconférence  
le 27 avril 2020 à 18h30

	<b>Sont présents</b>	<b>Sont absents</b>
Représentants des parents :	Caron, Magalie Desrosiers, Karine Fortin, Dany Gamache, Marie-Claude Rioux, Sophie	
Représentants des enseignants :	St-Pierre, Éric Bourgault, Karine Mallet, Nadine	
Représentant de la direction :	Nadeau, Lucie	
Représentant du personnel de soutien :	Michèle Jalbert	
Représentante des professionnels :	Ouellet, Johanne	
Représentants des élèves :	Aurélie Demers Annabelle Ouellet	
Représentante de la communauté :	-	Bélanger, Martine

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Mme Marie-Claude Gamache souhaite la bienvenue et procède à l'ouverture de l'assemblée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Karine Desrosiers **propose, appuyée par** Mme Magalie Caron **d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

**Résolu** à l'unanimité

**Adopté.**

**1-CE-2020-04-27**



### 3. Dispense de lecture, suivi et approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2020.

M. Éric St-Pierre **propose, appuyé par** Mme Johanne Ouellet, **d'approuver** le procès-verbal du 27 janvier 2020, tel que présenté.

Résolu à l'unanimité

Approuvé.

2-CE-2020-04-27

### 4. Période de questions réservée au public (10 minutes)

Aucune

### 5. Amendement aux règles de régie interne

Mme Nadeau présente un amendement aux règles de régie interne au point 3.4 « Mesures exceptionnelles » qui se lit comme suit :

#### 3.4 Mesures exceptionnelles

Toute séance ordinaire ou extraordinaire peut être tenue à distance, par vidéoconférence, uniquement lorsque des mesures exceptionnelles empêchent la tenue d'une rencontre en présentiel.

Mme Magalie Caron **propose, appuyée par** Mme Karine Desrosiers, **d'adopter** les règles de régie interne telles que proposées pour l'année 2020-2021.

Résolu à l'unanimité

Adopté.

3-CE-2020-04-27

### 6. Suivi budgétaire 2019-2020

Mme Nadeau présente le document « Budget et certifications budgétaires 2019-2020 » et l'explique. Les crédits qui seront faits aux parents des élèves étant donné la fermeture de l'école due à la situation exceptionnelle actuelle entourant la pandémie de COVID-19 sont expliqués aux membres du conseil d'établissement. Les parents auront un crédit sur la facture scolaire de la prochaine année scolaire pour les photocopies non utilisées cette année et le temps de surveillance des élèves. Le cahier de sciences de 3<sup>e</sup> secondaire sera également crédité puisqu'il n'a pas été utilisé cette année.

Un remboursement des frais payés par les élèves inscrits au cheerleading sera effectué. Puisqu'aucune compétition n'a eu lieu en raison de la pandémie, la mesure pour les activités parascolaires au secondaire pourra être utilisée.



M. Éric St-Pierre mentionne que l'équipe de robotique de Bon-Pasteur a trouvé un commanditaire pour l'activité de robotique de la FTC. « Concertation et prévention suicide » donneront un montant de 4 000\$ en commandite. Étant donné la situation actuelle, les activités de la FTC sont repoussées à l'an prochain. Il leur a mentionné son intérêt à faire partie des équipes pilotes pour l'an prochain.

Pour l'entretien et réparation, une partie des coûts pour la réparation de la chaudière à l'huile et des travaux de plomberie sera assumée par les ressources matérielles de la commission scolaire grâce à une mesure d'aide pour des réparations importantes et imprévues.

En ce qui concerne l'allocation pour investissement, des chaises ont été achetées pour la cafétéria. Cent chaises ont été commandées cette année. Le reste de la quantité nécessaire pourra possiblement être commandée en 20-21.

Pour le fonds 2, un suivi est fait en ce qui concerne le voyage des élèves de 1<sup>er</sup> cycle annulé. Après consultation des membres du conseil d'établissement par courriel, il a été convenu que les élèves seront remboursés en totalité, soit 285 \$. L'école recevra un crédit voyage de l'agence A+ pour le dépôt non remboursable. Ce crédit sera utilisé à l'achat d'un prochain voyage.

Les élèves inscrits au voyage Europe ont eu la possibilité de reporter leur voyage à l'an prochain (à l'exception des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire), obtenir un crédit voyage pour la totalité du montant ou recevoir un remboursement à l'exception du dépôt de 199\$.

Mme Nadeau nous fait part d'une demande de remboursement du dépôt pour l'inscription au voyage Europe pour une élève qui, n'étant pas inscrite à Bon-Pasteur en 2019-2020, a dû annuler son voyage. Après discussion et afin d'être équitable envers tous les élèves, Mme Johanne Ouellet **propose, appuyée** par Mme Dany Fortin, de ne pas rembourser le montant du dépôt des élèves qui ont dû annuler leur voyage.

**Résolu** à l'unanimité

**Approuvé.**

**4-CE-2020-04-27**

## 7. Ventilation 2020-2021

Mme Nadeau présente la ventilation de l'allocation de base pour l'année scolaire 2020-2021. Peu de changements avec cette année.

Mme Dany Fortin **propose** que le budget annuel 2020-2021 soit adopté selon le document déposé, au montant de 75 351 \$ pour les dépenses et au montant de 48 250 \$ pour les revenus, pour une somme totale nette de 27 101 \$.

**Résolu** à l'unanimité

**Approuvé.**

**5-CE-2020-04-27**



## 8. Rapport du représentant au comité de parents

Il y a eu deux rencontres de comité de parents. Les parents ont préparé la procédure pour l'élection de parents pour le conseil d'administration. Il y a eu quelques discussions par rapport au Covid 19.

## 9. Correspondances

Aucune

## 10. Sujets divers

### 10.1 Fermeture d'école et trousse d'activités pédagogiques

Les parents mentionnent que ce n'est pas évident pour eux, surtout lorsqu'ils travaillent, d'accompagner leur enfant pour faire le travail présenté dans les trousse d'activités pédagogiques proposées par le ministère. Certains élèves l'utilisent en partie, d'autres pas du tout.

## 11. Date de la prochaine réunion : Le lundi 25 mai 2020, à 18 h 30.

## 12. Levée de l'assemblée

M Éric St-Pierre **propose, appuyé par** Mme Magalie Caron, que l'assemblée soit levée à 19h52.

**Résolu** à l'unanimité

**Adopté.**

**6-CE-2020-04-27**

Présidente,

Directrice,

---

Marie-Claude Gamache

---

Lucie Nadeau

